



BROC LIVRES et VIEUX PAPIERS
SAMEDI 07 DECEMBRE 2024 - HALLE DU MARCHÉ D'OBJAT
organisé par le COLLECTIF CITOYENS VIGILANCE ET INITIATIVES

RÈGLEMENT

- Article 1 - L'association est organisatrice de l'évènement BROC LIVRES ET VIEUX PAPIERS se tenant sous la halle du marché d'Objat. L'accueil des exposants débute à 7h30. L'installation peut se faire jusqu'à 9h. Il est rigoureusement interdit aux exposants de s'installer avant cet horaire et sans l'accord des organisateurs. Passé ce délai l'association se réserve le droit de refuser l'accès aux emplacements.
- Article 2 - L'exposant doit communiquer les renseignements demandés pour son inscription au registre de l'évènement.
- Article 3 - A son arrivée, l'exposant s'installera à l'emplacement qui lui a été attribué.
- Article 4 - Il est interdit de modifier la disposition des emplacements ou d'empiéter sur l'emplacement voisin. L'organisateur seul est habilité à le faire si nécessaire.
- Article 5 - Les objets autorisés à la vente doivent être d'occasion et doivent faire partie de la liste suivante : livres, Vieux papiers, DVD, CD, Vinyls. Les objets exposés sont sous la responsabilité de leur propriétaire, l'organisateur ne peut en aucun cas être tenu responsable des litiges tels que perte, vol, casse ou autre détérioration.
- Article 6 - L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident corporel.
- Article 7 - Aucun objet ne devra être abandonné sur place à la fin de l'évènement.
- Article 8 - La présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement sans restriction.
- Article 9 - Tout mineur sur un stand doit rester sous la responsabilité d'un adulte.
- Article 10 - Pour le bon déroulement de l'évènement et par respect pour les visiteurs, les exposants ne doivent pas démonter et partir avant 17H.

Documents et règlement à envoyer à Didier Bouysse 28 avenue Georges Clémenceau 19130 Objat
Informations : 06 44 78 19 78